

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 01284

Numéro SIREN : 424 776 177

Nom ou dénomination : B2A

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/010986

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2022 12			Exercice N-1 31/08/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)	259 926		259 926	259 926			
	Autres immobilisations incorporelles	5 310	5 310		1 046	-1 046	-100.00	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	143 749	120 680	23 069	35 449	-12 380	-34.92	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	15 150		15 150	15 150				
Total II	424 134	125 990	298 145	311 571	-13 426	-4.31		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 554		1 554		1 554		
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	289 506	6 011	283 495	220 520	62 974	28.56	
	Autres créances	3 886		3 886	7 747	-3 861	-49.84	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement				100 000	-100 000	-100.00		
Disponibilités	961 292		961 292	578 026	383 266	66.31		
Charges constatées d'avance (3)	14 648		14 648	16 176	-1 528	-9.45		
Total III	1 270 886	6 011	1 264 875	922 469	342 406	37.12		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 695 020	132 001	1 563 019	1 234 039	328 980	26.66		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont a moins d'un an

(3) Dont a plus d'un an

15 150

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2022	12	31/08/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 305 000)	305 000		305 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	30 500		30 500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	33		33			
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	558 555		315 506		243 049	77.03
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	894 088		651 039		243 049	37.33	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	15 875		30 431		-14 556	-47.83
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 951		1 633		318	19.45
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 118		1 970		1 148	58.27
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 076		27 929		-7 853	-28.12
	Dettes fiscales et sociales	456 600		342 699		113 901	33.24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes			20		-20	-100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	171 311		178 318		-7 007	-3.93
	Total IV	668 931		583 000		85 930	14.74
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 563 019		1 234 039		328 980	26.66

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

666 596

567 129

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 563 019.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 283 126.33 Euros et dégagant un bénéfice de 558 555.17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	272 337		
Installations générales agencements aménagements divers	55 605		
Matériel de transport	36 800		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 112		2 932
TOTAL	151 517		2 932
Prêts, autres immobilisations financières	15 150		
TOTAL	15 150		
TOTAL GENERAL	439 004		2 932

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		7 102	265 235	265 235
TOTAL		7 102	265 235	265 235
Installations générales agencements aménagements divers			55 605	55 605
Matériel de transport			36 800	36 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 700	51 344	51 344
TOTAL		10 700	143 749	143 749
Prêts, autres immobilisations financières			15 150	15 150
TOTAL			15 150	15 150
TOTAL GENERAL		17 802	424 134	424 134

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	11 365	1 046	7 102	5 310
TOTAL	11 365	1 046	7 102	5 310
Installations générales agencements aménagements divers	52 123	882		53 005
Matériel de transport	18 431	7 360		25 791
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	45 514	7 070	10 700	41 884
TOTAL	116 068	15 312	10 700	120 680
TOTAL GENERAL	127 434	16 358	17 802	125 990

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 046				
Instal.générales agenc.aménag.divers	882				
Matériel de transport	7 360				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 070				
TOTAL	15 312				
TOTAL GENERAL	16 358				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	11 287	1 957	7 232		6 011
TOTAL	11 287	1 957	7 232		6 011
TOTAL GENERAL	11 287	1 957	7 232		6 011
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 957	7 232		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 150	15 150	
Autres créances clients	289 506	289 506	
Personnel et comptes rattachés	100	100	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 671	3 671	
Débiteurs divers	115	115	
Charges constatées d'avance	14 648	14 648	
TOTAL	323 190	323 190	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3	3		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	15 871	13 536	2 335	
Fournisseurs et comptes rattachés	20 076	20 076		
Personnel et comptes rattachés	158 711	158 711		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74 837	74 837		
Impôts sur les bénéfices	111 783	111 783		
Taxe sur la valeur ajoutée	102 637	102 637		
Autres impôts taxes et assimilés	8 632	8 632		
Groupe et associés	1 951	1 951		
Produits constatés d'avance	171 311	171 311		
TOTAL	665 813	663 478	2 335	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 553			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	25.0000	12 200			12 200

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	59 250
Disponibilités	250
Total	59 500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 145
Dettes fiscales et sociales	199 579
Total	207 728

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 648
Total	14 648
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	171 311
Total	171 311

B2A

Société à responsabilité limitée
au capital de 305 000 Euros
Siège social : 1, place d'Avril
38000 GRENOBLE
424 776 177 RCS GRENOBLE

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2022** **ET RESOLUTION ADOPTEE** **LE 20 FEVRIER 2023**

Article L.232-23-I du Code de Commerce

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022, s'élevant à 558 555,17 euros, de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice.....558 555,17 Euros

A titre de dividendes aux associés..... 558 555,17 Euros

Le dividende brut par part sera de 45,78 Euros pour les associés y ayant droit.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 335 533,26 Euros.

Cette distribution de dividendes est soumise au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30 %.

Toutefois, les associés personnes physiques ont la possibilité, lors de la déclaration d'impôt sur le revenu, d'opter pour la soumission de leurs revenus mobiliers au barème de l'impôt sur le revenu. Ils bénéficieront alors de l'abattement égal à 40 % du montant brut tel que prévu à l'article 158.3.2 du Code Général des Impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES :

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2020/2021	25,86 euros	/	/
2019/2020	26,48 euros	/	/
2018/2019	24,31 euros	/	/

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité** des associés présents et représentés.

Pour extrait certifié conforme
Le Gérant

